

## DEMISSION CDI et CP déjà posés...

## Par Anais01, le 19/07/2013 à 17:19

Bonjour, je suis actuellement en arrêt (du à un accident du travail). Je souhaiterais démissionner le 1er août ayant un préavis d'un mois et de quitter cette entreprise le 31 août. Sauf que j'ai posé mes CP (2 semaines) fin septembre. Dois je rester jusqu'à mi-septembre...

Merci de vos réponses.

Anais

## Par **P.M.**, le **19/07/2013** à **17:51**

## Bonjour,

Si vos congés payés ne tombent pas pendant le prévis, il n'ont aucune influenece et devront vous être indemnisés comme éventuellement les autres non pris...

L'arrêt de travail pour accident de travail n'a pas non plus d'influence sur le préavis...

Votre lettre recommandée avec AR devra arriver au plus tard le 1er août...

Par Anais01, le 19/07/2013 à 17:55

Merci de votre réponse rapide.